

« La récession de 1974 et les cycles régionaux »

Yves Rabeau

L'Actualité économique, vol. 51, n° 3, 1975, p. 490-497.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/800638ar>

DOI: 10.7202/800638ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

La récession de 1974 et les cycles régionaux

Le ralentissement de l'activité économique au Canada qui est apparu à la fin du premier trimestre de 1974 a été marqué d'un certain bouleversement dans les mécanismes habituels de transmission des cycles régionaux. Nous nous proposons dans ce commentaire d'analyser brièvement la nature et quelques-unes des causes du changement survenu dans le modèle des cycles régionaux au Canada. Sans conclure à une modification permanente du modèle traditionnel, nous soulevons l'hypothèse que la transmission des cycles régionaux n'aura plus la même stabilité que par le passé.

La transmission des cycles régionaux

Pour mettre en relief les changements de comportement que la dernière récession a apportés, il serait approprié de résumer très succinctement quelques-uns des traits majeurs qui ont caractérisé les cycles régionaux de l'après-guerre. Il faut souligner toutefois que notre connaissance de ces cycles demeure fragmentaire puisqu'on ne dispose pas encore de comptes régionaux intégrés, que ce soit sur une base annuelle ou trimestrielle. La plupart des études dans ce domaine utilisent les données sur la main-d'œuvre et l'emploi. Ainsi, par exemple, la synchronisation des cycles régionaux est souvent analysée à l'aide du mouvement des taux de chômage. Il faut être prudent dans l'interprétation de ces données puisque le comportement des taux de chômage ne reflète pas seulement le mouvement de la production (notamment, la variation cyclique des taux de participation influence le comportement du taux de chômage) et qu'en plus les retards d'adaptation entre l'emploi et l'output peuvent varier d'une région à l'autre. De façon très simplifiée, les conclusions suivantes émergent de plusieurs études sur les cycles régionaux :

- depuis l'après-guerre, les écarts persistants qui existent entre les taux d'activité régionaux tendent à s'amenuiser en période d'expansion et à s'élargir en temps de récession ;
- les points tournants de la conjoncture sont sensiblement les mêmes pour les diverses régions bien que la situation économique de cer-

taines régions comme le Québec et les Maritimes tendent souvent à se détériorer plus rapidement que celle d'autres régions en période de récession. Par ailleurs, la reprise apparaît plus tôt en Ontario alors qu'elle est plus lente à se manifester au Québec ou dans les Maritimes. En revanche, le cycle conjoncturel de la Colombie-Britannique suit de très près le cycle de l'ensemble du Canada.

— l'amplitude du cycle tend à être plus considérable pour les régions dont le taux d'activité est en deçà de la moyenne nationale. Le Québec et les Maritimes, par exemple, ont un cycle conjoncturel plus long et plus marqué que d'autres régions.

Ce modèle simplifié des cycles régionaux a été quelque peu bouleversé lors de la dernière récession. Ceci a été le résultat de l'influence d'un certain nombre de facteurs. Il y a eu notamment la nature de la récession ; le ralentissement a affecté particulièrement le secteur de l'automobile et de l'habitation. Également, une modification récente des avantages comparés de certaines régions — surtout l'Ouest canadien — a donné lieu à d'importants projets d'investissements qui ont eu un effet-plancher durant la récession. De plus, des projets considérables d'infrastructure publique au Québec ont aussi joué un rôle contra-cyclique important. Enfin, certains facteurs techniques sur le plan monétaire comme la dévaluation du dollar canadien et dans le secteur du commerce extérieur ont aussi joué un certain rôle dans ce bouleversement du modèle traditionnel des cycles régionaux. Nous allons examiner brièvement quelques-uns de ces facteurs que nous venons d'énumérer.

L'Ontario et le secteur de l'automobile

L'économie de l'Ontario, suite à l'Accord Canado-Américain sur l'automobile, en 1965, a vu sa dépendance à l'égard de cette industrie et des secteurs connexes s'accroître considérablement depuis quelques années. Le développement de ce secteur a été rapide suite à l'Accord (la valeur des expéditions d'automobiles passait de 1.4 milliard de dollars en 1964 à plus de 5 milliards à la fin de la dernière décennie) et s'est concentré surtout en Ontario. Comme cette province se spécialisait déjà dans la production de biens durables, ceci a accentué de façon significative la sensibilité de l'Ontario au cycle économique. Par ailleurs, à cause de la nature même de l'Accord, l'économie de l'Ontario est devenue largement tributaire des conditions économiques américaines ; l'économie de cette région dépend ainsi non seulement de l'état général de l'économie américaine mais aussi de la nature particulière de la récession ou de l'expansion aux États-Unis. Si, par exemple, la récession américaine apparaît avant le retour de la conjoncture au Canada et si elle se concentre surtout dans quelques secteurs tels que l'habitation et l'automobile — comme ce fut le cas pour la dernière récession américaine — alors

l'Ontario sera vraisemblablement la première région à être affectée au Canada par la récession économique. D'ailleurs, l'impact sur l'Ontario peut dépendre de facteurs techniques tels que la spécialisation des usines de cette province dans certains types de modèles d'automobile. Si l'Ontario tendait ainsi dans l'avenir à précéder les autres régions sur le chemin de la récession, ceci aurait des implications sectorielles dans les autres provinces particulièrement à cause des échanges de biens intermédiaires entre les régions.

Les premiers effets sur la conjoncture régionale résultant de l'Accord sont apparus en 1968 alors que la légère expansion de l'économie canadienne liée à la croissance de l'industrie de l'automobile s'est manifestée principalement en Ontario. En 1974, les effets ont joué dans le sens de la récession. Examinons quelques-uns des indicateurs disponibles pour voir le comportement de cette province au cours de la dernière récession. Suite à l'interruption de la croissance survenue au second trimestre de 1974, la décélération dans le taux de croissance trimestrielle de l'emploi fut plus marquée au cours du quatrième trimestre en Ontario que dans toutes les autres régions ; la baisse du taux fut aussi assez importante en Colombie-Britannique (les exportations des produits de la forêt aux Etats-Unis étant sérieusement affectées par le ralentissement de la construction) mais modérée au Québec et dans les Maritimes tandis que les provinces de l'Ouest enregistraient une hausse.

Cette tendance générale se confirmait dans le premier trimestre de 1975. De 1974-IV à 1975-I, l'emploi baissait de 0.3% pour le Canada entier alors qu'il fléchissait d'environ 0.7% en Ontario et en Colombie-Britannique. L'Ontario se trouvait ainsi à perdre 24,000 emplois tandis qu'au Québec le niveau de l'emploi n'avait pas bougé d'un trimestre à l'autre. Les provinces de l'Ouest réussissaient pour leur part à accroître leur volume d'emploi de 0.5%. L'analyse des taux de chômage nous amène à des conclusions analogues bien que le comportement de ces dernières peut être influencé en période de récession où l'inflation demeure élevée par le comportement des taux de participation (le phénomène de l'apparition de travailleurs d'appoint pourrait, par exemple, varier d'une région à l'autre). Dès le troisième trimestre de 1974, on constatait une hausse en pourcentage importante du taux de chômage en Ontario de 11.4% alors qu'il baissait de 3.7% au Québec ; il baissait aussi dans les autres provinces sauf en Colombie-Britannique. En fait, seules cette dernière province et l'Ontario connurent une hausse de leur taux de chômage au cours des deux derniers trimestres de 1974. En 1975, cette évolution se confirmait ; alors que le taux de chômage canadien augmentait de 23.3% de 1974-IV à 1975-I, il grimpa à 33.3% en Ontario et de 17.9% au Québec.

Quelques autres indicateurs corroborent les tendances observées dans les données examinées. Dans le secteur manufacturier, on observe une

baisse (en dollars courants) de la valeur des expéditions manufacturières en Ontario et en Colombie-Britannique au troisième trimestre de 1974 alors qu'il y a augmentation dans toutes les autres régions. Cette baisse assez importante en Ontario reflète en partie le jeu des variations saisonnières puisque ces données ne sont pas désaisonnalisées et que l'on note par le passé une baisse des expéditions en juillet (période de la fermeture des usines d'automobiles). Cependant, sur une base annuelle, le taux de croissance en 1974 des expéditions de l'Ontario et de la Colombie-Britannique est significativement plus faible que dans les autres régions. Il s'agit là d'une indication du ralentissement plus rapide de l'activité manufacturière en Ontario dans la seconde moitié de 1974 (de même qu'en Colombie-Britannique) que dans d'autres régions comme le Québec.

Du côté de la demande des consommateurs, on constate une baisse assez marquée des ventes au détail de 1974-III à 1974-IV en Ontario que l'on peut sommairement évaluer, en termes réels, à 5% ; dans les autres régions, on assiste à une légère diminution des ventes au détail pour la même période. Cette baisse plus marquée en Ontario reflète vraisemblablement le plafonnement dans les créations d'emploi et les mises à pied importantes dans le secteur de l'automobile et d'une façon plus générale la perte de confiance des consommateurs face à la détérioration de la situation économique.

Ces différents indicateurs suggèrent donc que l'Ontario a précédé les autres régions (sauf peut-être le cas de la Colombie-Britannique où le point tournant de la conjoncture est semblable à celui de l'Ontario) sur le chemin de la récession alors que dans le passé une région comme le Québec jouait ce rôle de leader en période de ralentissement économique. Au cours de cette récession, la détérioration des conditions économiques au Québec s'est faite avec un certain retard par rapport au Canada.

Par ailleurs, ce comportement des économies régionales a eu un impact sur des industries qui ne sont pas situées en Ontario mais qui fournissent des produits intermédiaires aux fabricants ontariens. Ainsi, certains secteurs qui dans le passé n'étaient peut-être pas considérés comme leaders dans le cycle conjoncturel ont vu leur rôle modifié à cause de leurs liens avec les secteurs clefs de l'industrie ontarienne. Ainsi, à titre d'exemple, l'industrie du textile qui fournit divers produits au secteur de l'automobile a vu son volume d'emploi fléchir d'environ 20% (d'après un échantillon des entreprises majeures) de 1974-III à 1975-I. Évidemment, plusieurs autres facteurs expliquent la chute de l'emploi dans ce secteur ; notamment, dans le contexte d'une récession mondiale, les producteurs étrangers ont tenté d'accroître leurs ventes au Canada. Toutefois, la baisse de l'emploi survenue au tout début de la récession dans une industrie où la demande est relativement peu élastique par rapport aux fluctuations de l'output était liée au fait que certains seg-

ments du secteur ont été touchés par le ralentissement marqué de l'industrie de l'automobile. Aussi, si ce nouveau modèle de cycle régional subsistait dans l'avenir, les analystes devraient pour certaines régions modifier leur choix d'industries considérées comme des leaders sur le plan de la conjoncture.

Les avantages comparés des régions

La raréfaction relative du facteur énergie et la hausse substantielle du prix du pétrole ont modifié de façon sensible la distribution régionale des avantages comparés. Ceci aura des effets à long terme sur la position relative des régions au Canada, définie par le revenu per capita, le taux d'utilisation des ressources, etc. Cependant, ce bouleversement a déjà des effets à court terme avec l'apparition de projets majeurs d'investissements dans l'Ouest canadien. Ces projets ont eu un effet-plancher durant la récession dans les provinces de l'Ouest de sorte que le ralentissement économique n'a eu que peu d'effet dans cette région (au creux de la récession le taux de chômage de l'Alberta, par exemple, se situait autour de 2.5%). Les provinces productrices de pétrole ont pu d'ailleurs amortir l'effet de ponction exercé sur leur économie par la hausse des prix du pétrole ; ainsi l'Alberta a consenti aux particuliers des baisses importantes de l'impôt sur le revenu. De plus, la hausse du prix des céréales a fait grimper les revenus des agriculteurs de l'Ouest, stimulant la demande intérieure dans cette région. Enfin, les travaux de l'aménagement du complexe hydro-électrique du fleuve Churchill au Manitoba et en Saskatchewan ont aussi contribué à soutenir l'économie de ces provinces.

Dans le cas du Québec, le projet de la Baie James constitue en somme une exploitation de l'avantage comparé de cette province dans le secteur hydro-électrique. Dans un contexte de rareté de l'énergie, cette mise en valeur de ressources hydro-électriques va accroître dans l'avenir les avantages comparés du Québec ; toutefois, ce projet, comme dans le cas des investissements liés au pétrole dans l'Ouest, a joué un rôle contra-cyclique durant la dernière récession ; ce rôle a été d'autant plus important qu'il s'agit d'un projet bien intégré à l'économie du Québec où les effets de fuite ne sont pas trop considérables. De façon générale d'ailleurs, les investissements au Québec — abstraction faite des projets exceptionnels d'investissements publics dont nous parlons plus loin — ont joué de façon contra-cyclique en 1974 ; dans le secteur manufacturier, ceux-ci augmentaient (en dollars courants) de plus de 46% comparativement à 35% pour l'ensemble du Canada. En 1975, ce secteur de la demande ne viendra pas accentuer le ralentissement économique puisqu'on prévoit une hausse modérée des investissements privés en

termes réels. Ceci s'inscrit notamment contre l'expérience de 1967 où l'ensemble des immobilisations avait accéléré la récession en fléchissant de 7%. Dans ce cas, il est évidemment plus délicat d'affirmer que ce comportement des investissements privés vient d'une tendance favorable dans les avantages comparés du Québec. Il est possible que suite à une croissance rapide au cours des années soixante, la région de Toronto soit entrée dans un stade de déséconomies externes telle qu'en témoigne la hausse rapide du prix des terrains et d'autres facteurs de production. A Montréal, des terrains sont encore disponibles à des prix moins élevés et l'offre de matière première et d'énergie électrique est abondante. Ceci pourrait expliquer en partie le regain des investissements à Montréal qui a eu un effet-plancher important dans cette récession. Il peut s'agir en fait d'un effet de rattrapage qui ne sera plus nécessairement présent au moment du prochain retour de la conjoncture.

Facteurs particuliers

Un certain nombre de facteurs qui ne sont pas nécessairement inscrits dans la structure même de l'économie canadienne ont joué un rôle assez important dans la distribution régionale de l'activité économique lors de la dernière récession.

Mentionnons d'abord que la récession amorcée en 1974-II a été marquée par une chute spectaculaire de la productivité de la main-d'œuvre (définie comme la production commerciale non agricole en dollars constants divisée par l'emploi) qui dépasse largement les baisses enregistrées dans les récessions précédentes. Cette baisse peut en partie s'expliquer par une forte thésaurisation de main-d'œuvre au sommet de la dernière expansion. Ayant réussi à combler les postes vacants à la fin de l'expansion, les entrepreneurs sont très réticents à mettre leur main-d'œuvre à pied face au ralentissement de l'activité. Or les secteurs où ce phénomène se produit ne sont vraisemblablement pas ceux où il existe une offre de main-d'œuvre qualifiée assez stable comme dans le cas de l'automobile ; aussi est-il possible que les retards d'adaptation entre la production et l'emploi aient varié passablement d'un secteur à l'autre durant le début de la récession et que le processus de mise à pied ait été plus rapide dans des secteurs comme ceux de l'automobile. Ceci expliquerait pour une part la détérioration beaucoup plus rapide de la situation économique en Ontario ; cette hypothèse impliquerait une chute plus marquée de la productivité dans certains secteurs opérant surtout dans d'autres régions que l'Ontario ou encore dans d'autres cas, une accumulation plus rapide des inventaires (ce qui est tout à fait compatible avec le comportement macro-économique de ces derniers). Les données présentement disponibles au niveau régional ne nous per-

mettent pas de vérifier cette hypothèse ; mais si ce mécanisme a joué au cours de la dernière récession, on ne peut s'attendre à ce qu'il se répète avec la même ampleur dans les prochains cycles.

Un autre facteur particulier a trait à la synchronisation de grands projets d'infrastructure publique ; ces projets ont eu au Canada un rôle anti-cyclique dans la récession. Il faut souligner immédiatement que ce n'est pas seulement l'Ouest canadien et le Québec qui ont bénéficié du rôle anti-cyclique de ces projets. Ainsi par exemple, la situation de l'Ontario aurait été encore pire si l'Hydro-Ontario n'avait pas procédé à des projets majeurs d'expansion dans le domaine thermique et nucléaire. Dans le cas du Québec, les projets (Mirabel et son réseau routier, Jeux Olympiques, Métro) ont eu un effet-plancher exceptionnel d'autant plus qu'il s'agit d'investissements assez bien intégrés à la structure économique québécoise. Il faut bien dire que ces investissements des divers paliers de gouvernements ne sont pas le résultat d'une politique concertée de stabilisation régionale ; aussi, il n'est pas sûr qu'une distribution régionale analogue des investissements publics apparaisse au prochain renversement de la conjoncture.

Enfin, à nouveau dans le cas du Québec, le secteur des pâtes et papiers qui est un des secteurs clefs sur le plan conjoncturel a bénéficié d'une situation particulièrement favorable alors que les ventes demeuraient très fermes en 1974-III et IV ; le ralentissement dans cette industrie n'est apparu qu'en 1975-I. Divers facteurs expliquent cette situation. Les capacités de production américaines n'ont pas suivi l'évolution de la demande lors de la dernière expansion et ceci a créé des pénuries d'inventaire que les acheteurs ont corrigées en 1974 ; de plus, la forte demande américaine à la fin de 1974 était due à un stockage en prévision des possibilités de grève dans l'industrie québécoise en 1975. Par ailleurs, du côté de l'offre, les investissements importants de l'industrie des pâtes et papiers durant l'expansion, combinés à la dévaluation du dollar canadien, ont accru sensiblement la capacité concurrentielle de ce secteur. Aussi, l'impact du ralentissement économique sur l'emploi de ce secteur a commencé à se faire sentir avec trois trimestres de décalage sur l'industrie clef de l'Ontario.

Quelques conclusions

Le comportement des économies régionales ne semble donc pas s'être conformé au modèle traditionnel décrit plus haut. L'Ontario et, à un degré moindre, la Colombie-Britannique ont précédé les autres régions sur le chemin de la récession. Les provinces de l'Ouest ont été relativement peu touchées par la récession alors que dans le passé leur comportement s'apparentait davantage à celui du Canada. Le Québec a en quelque sorte pris la place de l'Ontario puisqu'il a été frappé par la récession

avec un décalage sensible par rapport à son voisin de l'ouest. Sauf pour un léger décalage dans le retour de leur conjoncture, les Maritimes n'ont pas eu un comportement très différent des années passées.

Il est encore trop tôt au moment où nous écrivons ce commentaire pour dégager des conclusions précises sur l'ampleur des fluctuations régionales. Cependant, le comportement des régions au cours de la récession est tel qu'on devrait assister à une modification importante du modèle habituel pour l'Ontario et le Québec ; la récession serait plus longue et plus profonde pour l'Ontario que pour le Québec. Ainsi, si on compare la période de janvier à juillet 1975 à la même période de l'an passé, on constate que le taux de chômage s'est accru de 19% au Québec et de 52% en Ontario ; le taux de croissance de l'emploi au Québec pour cette période était de 1.9% comparativement à 1.7% en Ontario. D'autres indicateurs d'ailleurs (comme les heures de travail) suggèrent que l'amplitude de la récession sera moindre au Québec qu'en Ontario. Enfin, autre changement au modèle habituel, l'écart moyen entre le taux de chômage canadien et celui du Québec ne s'est pas accru comme dans le cas de certaines récessions passées. Evidemment, notre discussion ici ne porte que sur la performance conjoncturelle du Québec au cours de la récession et non sur les problèmes de structure ou de croissance de cette région. (Ainsi, par exemple, la fin prochaine d'un certain nombre de projets importants au Québec laisse entrevoir qu'à moins que la reprise dans le secteur de l'automobile soit très lente, la croissance ontarienne pourrait dépasser celle du Québec sur le chemin de l'expansion).

Il va de soi que l'objet de ce bref commentaire n'était pas de présenter une analyse exhaustive des comportements des économies régionales au cours de la dernière récession. Rappelons à nouveau que plusieurs données manquent pour pouvoir analyser en détail ces mécanismes. Les quelques indicateurs que nous avons examinés suggèrent cependant qu'il y a eu au cours de la dernière récession une modification significative dans le schéma de transmission des cycles régionaux. On ne saurait conclure de cette expérience conjoncturelle — où certains facteurs qui ont expliqué le phénomène avaient un caractère transitoire — à l'existence d'un nouveau modèle de transmission des cycles ; toutefois, il apparaît maintenant que le schéma traditionnel peut comporter à tout le moins des cas d'exceptions que les conjoncturistes intéressés aux questions régionales devraient garder présents à l'esprit dans l'avenir.

Yves RABEAU,
Université de Montréal